ESTIMATES

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

2004-2005
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

Supplementary Estimates directly support an *Appropriation Act*. The Supplementary Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in the subsequent appropriation bill. Parliamentary approval is required to enable the government to proceed with its spending plans. Supplementary Estimates are normally tabled twice a year, the first document in early November and a final document in early March. Each Supplementary Estimates document is identified alphabetically A, B, C, etc. Under special circumstances, more than two Supplementary Estimates documents can be published in any given year.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2004

This document is available in multiple formats upon request.

This document is available on the TBS Web site at the following address: www.tbs-sct.gc.ca.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Public Works and Government Services Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Telephone: (613) 941-5995
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2005-III-66
ISBN 0-660-62501-6

105-01010/

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

Report on Plans and Priorities

For the years
2004-2005 to 2006-2007

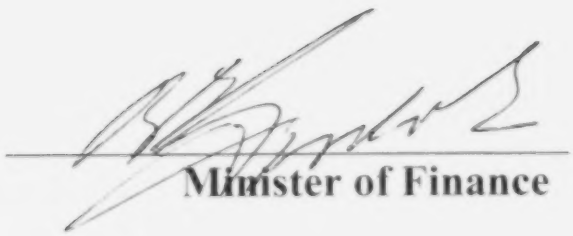

Minister of Finance

Table of Contents

Director's Message 1

Management Representation 3

Raison d'être 5

Planning Overview 6

FINTRAC's Activities 6
The Planning Context 8
Strategic Importance of Partnerships 8
Reporting Entities and Compliance 8
FINTRAC's Contribution to Investigations 9
International Partners 10
Technology is Critical 10
Increasing Demand 10
Changes in Legislation 11
Audits, Reviews, Evaluations 11
Budgetary Realities 11

Plans and Priorities by Strategic Outcome 12

Strategic Outcome 12
Priorities 12
Evolving Priorities 13
Plans 14
1. Deliver timely and high quality financial intelligence to law enforcement and intelligence agencies, and foreign financial intelligence units 14
Summary 14
Key Planned Initiatives, Timeframes and Performance Indicators 15
2. Implement the comprehensive risk-based compliance program 17
Summary 17
Key Planned Initiatives, Timeframes and Performance Indicators 18
3. Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public 19
Summary 19
Key Planned Initiatives, Timeframes, and Performance Indicators 20

Other Significant Initiatives 21

Organization 22

Agency Planned Spending 23

Annexes 24

Table 1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line 24
Table 2: Net Cost of Program for the Estimates Year 24

Director's Message

The Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) is an organization created by statute in 2000 to provide to law enforcement and security agencies financial intelligence about suspected money laundering and terrorist financing so as to facilitate the detection and deterrence of those activities through enhanced investigation and prosecution.

The terms "money laundering" and "terrorist financing" are somewhat more antiseptic than the activities to which they refer. It is perhaps worth taking note that "money laundering" refers to the process, normally deceptive, by which criminals seek to transform the profits of their criminal activity into assets that appear to be legitimate and to place those assets beyond the reach of the police and the courts. These profits flow from such organized criminal activities as drug trafficking, smuggling of contraband, extortion, prostitution, pornography, telemarketing fraud, credit and bank card fraud, etc., and amount to billions of dollars annually in Canada. "Terrorist financing" denotes the provision of financial support, from legitimate or illegitimate sources, to persons or groups who carry out political assassinations, kidnappings, suicide bombings, chemical attacks, intimidation through threats of violence, etc., leaving in their wake large numbers of innocent victims of indiscriminate violence.

FINTRAC is one element of a constellation of organizations and functions that combat organized crime and terrorism. Others include the private sector, the police, security agencies, prosecutors and the courts. FINTRAC is situated near the beginning of a process that seeks to identify financial transactions and activities that are suspected of being related to money laundering or terrorist financing. Success in deterring these activities requires the sustained commitment and contribution of all of the elements.

The *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act* (PCMLTFA) requires financial institutions and financial intermediaries to keep specific records about their clients and transactions and also requires the reporting of certain types of transactions to FINTRAC. FINTRAC's role is to receive and analyze this transaction information and, when appropriate, to disclose intelligence about suspected money laundering or terrorist financing to law enforcement and intelligence agencies for possible investigation and prosecution.

Since created, FINTRAC has become a leader in the field of financial intelligence. We were the first to receive all reporting electronically, and remain one of the few among some 80 such organizations worldwide to do so. We receive and analyze a wider range of transaction information than most other nations, and are seen by many as a leader in the application of technology to the analysis of large volumes of transaction data. With our comprehensive database of transaction reports, together with voluntary information from domestic and international law enforcement and intelligence agencies, FINTRAC is in a unique position to discern suspected money laundering or terrorist financing and to make disclosures of such information to the appropriate investigative bodies.

We have been operational for just a little more than two years, and are making a solid contribution to the wider effort to combat money laundering and terrorist financing. In 2002-03, our first full year of operations, FINTRAC made over 100 case disclosures of suspected money laundering or terrorist financing to law enforcement, involving transactions valued at almost $500 million. Feedback received from law enforcement agencies and security agencies indicates that our products are making a valued contribution to their investigations.

Money laundering and terrorist financing are transnational in character, and Canada is committed to supporting the global campaign to combat those phenomena. FINTRAC contributes to that effort through the exchange of information with like bodies in some other countries, and through multilateral bodies, such as the Financial Action Task Force (FATF) and the Egmont Group, dedicated to strengthening the international effort in this domain.

FINTRAC's goal remains to strengthen the deterrent force of Canada's domestic and international anti-money laundering and anti-terrorist financing initiatives by continuing to contribute valuable financial intelligence to the collective effort. Our three priorities – delivering high quality financial intelligence, implementing our risk-based compliance program, and disseminating strategic information about money laundering and terrorist financing to partners and stakeholders – are mutually supportive and are designed to enable us to achieve our goal.

Management Representation

Report on Plans and Priorities 2004-2005

I submit, for tabling in Parliament, the *2004-2005 Report on Plans and Priorities* (RPP) for the

Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the preparation of the 2004-2005 Report on Plans and Priorities*:

- It accurately portrays the agency's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by TBS.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: 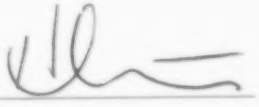

Title: DIRECTOR

Date: April 16, 2004

Raison d'être

The Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada (FINTRAC) was established by the *Proceeds of Crime (Money Laundering) Act* (PCMLA) in July 2000 as part of the National Initiative to Combat Money Laundering. In December 2001, Parliament enacted the *Anti-terrorism Act*, c. 41, Statutes of Canada, 2001, that set out new responsibilities to combat terrorist activity financing and threats to the security of Canada. The PCMLA was subsequently renamed the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA).*

FINTRAC's mission is to provide law enforcement and intelligence agencies with financial intelligence on money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada, while ensuring the protection of the information it holds. The benefit to Canadians is the detection and deterrence of laundering of proceeds of crime, and the detection and deterrence of the financing of terrorist activities and threats to the security of Canada.

Planning Overview

As Canada's Financial Intelligence Unit (FIU), FINTRAC contributes to the National Initiative to Combat Money Laundering and to Canada's anti-terrorism efforts by gathering financial information, analyzing it, and disclosing the resulting financial intelligence to law enforcement and CSIS. The Centre is also part of an international community of similar organizations engaged in combating money laundering and the financing of terrorist activities.

FINTRAC reports to Parliament through the Minister of Finance, who is responsible for the *Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act (PCMLTFA)* and its accompanying regulations. The organization is funded through appropriations.

For 2004-2005, FINTRAC has planned spending of $30.9 million and 200 FTEs. FINTRAC is headquartered in Ottawa and has small regional offices in Montreal, Toronto and Vancouver.

FINTRAC contributes to the public safety and national security of Canadians by assisting in the detection and deterrence of money laundering, terrorist activity financing and threats to the security of Canada. Given the transnational nature of money laundering and terrorist activity financing, FINTRAC's international initiatives, particularly in the form of information sharing, are an important aspect of its work.

For more information on Canada's anti-money laundering and anti-terrorist financing initiatives, please go to: http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estime.html

FINTRAC's Activities

FINTRAC's mandate and most of its activities are prescribed by legislation. It is an independent agency, operating at arm's length from the police, and other departments and governmental agencies to which it can provide financial intelligence.

FINTRAC's mandate as set out in the PCMLTFA is to:

- Receive reports on suspicious and prescribed financial transactions, and receive and collect other information relevant to money laundering and terrorist activity financing;
- Receive reports on the cross-border movement of large amounts of currency or monetary instruments;
- Analyze and assess the information it receives;
- Provide domestic law enforcement with financial intelligence that it suspects would be relevant to the investigation or prosecution of money laundering and terrorist activity financing offences;

- Provide the same information to the Canada Revenue Agency (CRA) if the Centre also determines that the intelligence is also relevant to tax evasion offences, and to Citizenship and Immigration Canada (CIC) if the Centre also determines that the intelligence is relevant to certain provisions of the Immigration and Refugee Protection Act;
- Provide financial intelligence to foreign financial intelligence units with which it has concluded a memorandum of understanding providing for the exchange of such information;
- Provide CSIS with financial intelligence that would be relevant to threats to the security of Canada;
- Ensure that personal information under its control is protected from unauthorized disclosure;
- Ensure compliance by financial institutions and other reporting entities with their obligations under the Act and regulations; and
- Enhance public awareness and understanding of matters related to money laundering and terrorist activity financing.

The need to disclose information is balanced by the protection of privacy. The PCMLTFA strikes a careful balance between the needs of law enforcement and citizens' rights to privacy as guaranteed under the Canadian *Charter of Rights and Freedoms*. In keeping with the PCMLTFA, FINTRAC applies a high and rigorous standard of privacy protection to the personal information under its control.

FINTRAC is uniquely positioned to provide strategic intelligence on broad trends and emerging developments in money laundering and terrorist activity financing to partners and stakeholders engaged in anti-money laundering and anti-terrorism efforts. To this end, it undertakes strategic analysis and participates in a number of key domestic and international fora to exchange information and share expertise.

For more information about the PCMLTFA, please go to:
http://laws.justice.gc.ca/en/p-24.501/93840.html

For more information about FINTRAC's business process, please go to:
http://www.fintrac.gc.ca/publications/annualreport/2003/fbp_e.asp

The Planning Context

Since FINTRAC's founding in 2000, it has moved from being a start-up to delivering on its mandate. It has hired skilled staff and put organizational and management frameworks in place; it has built relationships with partners domestically and internationally; it has put in place state-of-the-art IT systems; and it has developed a risk-based compliance program.

In 2002-2003, its first complete year in production mode, a total of 103 case disclosures were made to law enforcement and intelligence agencies, including to foreign Financial Intelligence Units. In 2003-2004, the number of case disclosures continues to grow, with the promise of a higher total number by the end of this fiscal year.

FINTRAC is now receiving reports from all reporting streams, including Suspicious Transactions Reports; international Electronic Funds Transfers Reports; Large Cash Transaction Reports; Terrorist Property Reports; Customs Currency Seizure Reports and Cross Border Currency Reports. FINTRAC also receives voluntary information from law enforcement and intelligence agencies and the general public.

In total, over 9 million reports are included in the data set being analyzed, and FINTRAC is receiving on average over 25,000 new reports per day.

Now that the operational infrastructure and a full set of regulations are in place, FINTRAC is moving to a new level, where it can deepen its contribution through increasingly effective analysis and strong partnerships domestically and internationally. This new phase is marked not only by an increasing quantity and quality of case disclosures, but also by the emergence of FINTRAC as a valuable source of information and expertise on money laundering and terrorist activity financing.

Strategic Importance of Partnerships

The worlds of money laundering and terrorist activity financing are complex and constantly shifting. The ultimate prosecution of money laundering and terrorist activity financing cases depends on the cooperation and coordination of domestic and international partners: those who provide financial information; those, like FINTRAC, who analyze the financial information; and those to whom financial information is disclosed and who investigate suspicious cases. Success is tied to the performance of each of the partners, at domestic and international levels.

Reporting Entities and Compliance

There are over 100,000 entities and individuals potentially subject to the obligations as set out in the PCMLTFA. They include deposit-taking institutions, life insurance companies, real estate brokers, securities dealers, casinos, accountants, foreign exchange

dealers, money service businesses, and trust and loan companies. Ensuring that all large and small reporting entities comply with their obligations under the Act is a significant challenge.

To date, the operational focus of the compliance program has been promoting awareness and providing assistance to reporting entities in meeting their obligations under the PCMLTFA. That focus is now shifting as FINTRAC begins to invest more of its compliance resources into examinations, and implements a comprehensive risk-based compliance program.

FINTRAC believes the best compliance results flow from cooperation. Since the quality of the reports the Centre receives from reporting entities is directly linked to the quality of its analysis, FINTRAC continues to focus on working with reporting entities to maximize the quality of the information received.

For more information about reporting guidelines, please go to:
http://www.fintrac.gc.ca/publications/guide/guide_e.asp

FINTRAC's Contribution to Investigations

As a new agency, one of FINTRAC's early challenges was to promote its role and the value of its intelligence product to the domestic law enforcement community. To date, the organization has developed relationships with over 200 law enforcement and intelligence agencies and outreach to law enforcement and intelligence partners remains an important component of FINTRAC's ongoing work.

The recipients of FINTRAC financial intelligence may include the Royal Canadian Mounted Police (RCMP), provincial and municipal police agencies, the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), Canada Revenue Agency (CRA), and Citizenship & Immigration Canada (CIC).

Money laundering and terrorist activity financing cases can be extremely complex, often involving many players implicated in illicit transnational activity. The investigations by FINTRAC's partners in law enforcement and intelligence are often time and resource intensive. For this reason, the time between FINTRAC's initial case disclosure and the conclusion of an investigation can be quite lengthy.

FINTRAC is constantly working on improving its financial intelligence products. At the same time, the Centre is working with partners to help them put tracking mechanisms in place to determine how the intelligence being provided by FINTRAC is contributing to investigations. Anecdotal feedback suggests that FINTRAC's case disclosures are proving useful to law enforcement in ongoing investigations.

Organized crime is adaptable, and will shift its behaviour in response to enforcement efforts. As financial institutions and intermediaries close down opportunities to conduct

undetected money laundering and terrorist activity financing, it will be an ongoing challenge to stay ahead of shifting patterns. Continuing dialogue among partners will be critical.

International Partners

Although FINTRAC is a relatively young organization, it is emerging as an active international player and is making a strong contribution to bilateral and multilateral international efforts to combat money laundering and terrorist activity financing. FINTRAC is a member of the Egmont Group of Financial Intelligence Units (FIUs), an international association of FIUs from 84 countries that work together to promote information exchange and to enhance the capacities of financial intelligence units from around the world.

FINTRAC is one of two Co-Americas Representatives on the Egmont Committee, which acts as a steering body for the Egmont Group.

FINTRAC has information exchange agreements with its counterparts in the United States, the United Kingdom, Belgium, Australia, Mexico, Italy and Barbados, increasing its access to key money laundering and terrorist activity financing intelligence from around the globe. Building strategic partnerships is ongoing and negotiations are underway for additional agreements with other countries.

Technology is Critical

In all of FINTRAC's work, technology has been front and centre. Today, FINTRAC receives over 99 percent of its reports electronically. Whether it has been in building state-of-the-art computer security to ensure the protection of personal and sensitive information, or establishing FINTRAC as one of the few FIUs in the world that has the ability to receive all reports electronically, the Centre's commitment to and investment in information technology has enabled it to become innovative and effective in fulfilling its mandate.

With the volume of reports continuing to increase, it is a strategic imperative to continue to invest in leading edge technology in order to access and analyze data, therefore staying ahead of the ever-shifting strategies of money laundering and terrorist activity financing networks. Leading edge technology is also critical to maintaining the protection of privacy and the security and integrity of the information in FINTRAC's care.

Increasing Demand

As FINTRAC's relationships with reporting entities, and with domestic and international law enforcement and intelligence agencies continue to grow, it anticipates increased demand for strategic intelligence products, advice and technical assistance. While it will be a sign of the organization's maturity that its expertise is in demand, it will also be a

challenge to manage expectations realistically. Strategic choices will have to be made, with a goal of strengthening the total knowledge base for FINTRAC and for others.

Changes in Legislation

FINTRAC will need to be aware of and responsive to developments in the broader policy environment. The revised anti-money laundering standards of the Financial Action Task Force (FATF), together with legislative initiatives already in progress, will significantly affect its operations. FINTRAC contributes to discussions, in support of government legislative and regulatory initiatives. As it gains more expertise, the Centre will be in a position to contribute information about how financial and other instruments may be used in money laundering and terrorist activity financing in Canada. This information will be important in shaping the government's anti-money laundering and anti-terrorist financing policy.

Proposed legislation, the Public Safety Act, would allow an exchange of information with regulators to facilitate compliance efforts, and provide FINTRAC with access to national security databases to improve the base of information available for analysis.

Audits, Reviews, Evaluations

FINTRAC and its partners are entering a period of audits and reviews, ranging from government evaluations of the results of the money laundering and terrorist activity financing strategies, to the upcoming parliamentary reviews of the PCMLTFA and Anti-terrorism Act. The Office of the Auditor General will be conducting a value for money audit of the government's money laundering and terrorist financing strategy and the report will likely be tabled in Parliament during the 2004-2005 fiscal year.

Reviews are important opportunities for FINTRAC and its partners to assess progress to date, and to further strengthen individual and collective efforts. FINTRAC will be devoting considerable energy to further developing its performance management indicators and positioning itself to respond effectively to these reviews.

Budgetary Realities

FINTRAC will be placing considerable emphasis on a careful review of its expenditures and the development of affordable and sustainable approaches to delivering its ambitious mandate. With the organization now in full operational mode, and in view of the many challenges and opportunities set out above - from the need for technology investments to impacts of legislative changes – a sustained focus on value for money and investing strategically will be required. FINTRAC will also need to manage its contribution to the government-wide reallocation exercise.

Plans and Priorities by Strategic Outcome

Strategic Outcome

The detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing

Priorities

FINTRAC seeks to provide leadership, on the domestic and international fronts, in the detection and deterrence of money laundering and terrorist activity financing through the achievement of the following three priorities:

Priority	Anticipated Result	Associated Resources* (millions)	Type of Priority
Deliver timely and high quality financial intelligence to law enforcement and intelligence agencies, and foreign financial intelligence units	Increasingly effective technology-driven financial intelligence analysis, and case disclosures that are widely accepted and used by law enforcement and intelligence agencies	04/05 - $18.9 05/06 - $18.9 06/07 - $18.7	Ongoing
Implement the comprehensive risk-based compliance program	A cooperative program that fosters compliance by reporting entities, resulting in higher quality and quantity of reporting and appropriate record keeping and client identification practices	04/05 - $9.0 05/06 - $9.0 06/07 - $9.0	*New*
Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public	Strategic intelligence, advice and analysis that enhance awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing and inform the development of effective Canadian and multilateral counter-strategies	04/05 - $3.0 05/06 - $3.0 06/07 - $3.0	*New*

*Breakdown represents costs directly attributed to each priority as well as a pro-rated portion of other indirect costs, such as corporate support.

Evolving Priorities

In the three years since it was established, FINTRAC has focused on establishing its organization - be it hiring people, developing processes, putting in place safeguards to protect privacy, or building technological tools - and becoming operational. FINTRAC is now poised to play a more strategic role among the broader constellation of partners protecting the safety and security of Canadians, and its priorities reflect the Centre's growing maturity as a fully operational agency.

Its priorities in the building phase, as reflected in previous planning reports, were:

- delivering timely and high quality financial intelligence;
- leadership in e-government; and,
- for FINTRAC to be an exemplary employer.

Delivering timely and high quality financial intelligence represents FINTRAC's primary operational focus and remains a critical and ongoing priority.

FINTRAC has been successful in building an organization that is *a leader in e-government*, and *an exemplary employer*. These two critically important goals remain as founding principles that define FINTRAC. Sustaining the achievements in these areas - whether it is an almost 100 percent rate of electronic reporting, or the recruitment, retention and training of a highly skilled workforce - will be critical to supporting FINTRAC in the successful achievement of its current substantive priorities in the areas of *financial intelligence, compliance, and strategic information*.

More information on FINTRAC's achievements in e-government and as an exemplary employer can be found in its 2003 Annual Report and its most recent Departmental Performance Report, both accessible through the FINTRAC website (www.fintrac.gc.ca).

Plans

1. Deliver timely and high quality financial intelligence to law enforcement and intelligence agencies, and foreign financial intelligence units

Anticipated Result:

Increasingly effective technology-driven financial intelligence analysis, and case disclosures that are widely accepted and used by law enforcement and intelligence agencies

Resources (millions): 2004/05 - $18.9 2005/06 - $18.9 2006/07 - $18.7

Summary

The production of financial intelligence is FINTRAC's core business, and delivering a quality product that assists in the detection and deterrence of money laundering, terrorist activity financing or threats to the security of Canada will always be a key focus of its energy and resources.

Delivering timely and high quality financial intelligence involves activities related to the *receipt* of prescribed reports as well as the *collection* of other relevant information; the *analysis* of all the information and the resources and tools in place to support that analysis; and the *disclosure* of the resulting financial intelligence, where it is determined that there are reasonable grounds to suspect that the intelligence would be relevant to the investigation or prosecution of a money laundering or terrorist activity financing offence, or a threat to the security of Canada.

Supporting this priority are activities related to *maintaining strong relationships* with all recipients of case disclosures, to ensure that the disclosures are responsive to the needs of law enforcement and intelligence agencies in their investigative efforts.

FINTRAC's focus in the coming three years will be on continuing to strengthen the organization's analytical capacity and effectiveness through the use of technology; access to enhanced information sources as currently specified in the Act; and development of its knowledge and expertise, thereby increasing the breadth and depth of its case disclosures. It will also work with law enforcement and intelligence partners to develop effective feedback mechanisms that will assist in measuring the impact of FINTRAC's case disclosures on investigations.

Key Planned Initiatives, Timeframes and Performance Indicators

Products

1. ***Enhanced tactical analysis***
   New and more in-depth approaches to uncovering suspect money trails will be pursued, using information technology capability to mine the database and the latest typologies in money laundering and terrorist activity financing in Canada.
   Anticipated timeframe: Ongoing

2. ***Disclosures***
   Emphasis will be placed on providing timely and quality case disclosures that demonstrate an increasing breadth and depth of analysis, and are seen as being valuable by disclosure recipients in supporting their investigations.
   Anticipated timeframe: Ongoing

Performance Indicators:

- Case disclosures to relevant domestic agencies and foreign financial intelligence units
- Feedback received from recipients of case disclosures

Technology

1. ***Implementation of a new case management system for disclosures***
   A new state-of-the-art system will strengthen comprehensive and efficient management of case information and support the integration of increasingly sophisticated analytical tools.
   Anticipated timeframe: March 2005

2. ***Selection and implementation of a new suite of analytical tools for detection***
   More powerful data mining and data matching capabilities will allow for the enhanced and speedier detection of patterns of suspect financial transactions among the millions of data elements in the analytical database, and support an increased breadth and depth of analysis. This work will proceed in phases, and will entail the implementation of a "lab" environment for user exploration in the initial phase, to support the selection and prioritizing of components for rollout.
   Anticipated timeframe: March 2005 for selection and implementation of core components; full implementation of new tools by March 2006.

Performance indicators:

- New system in place which meets all legislative and operational requirements
- Administrative time efficiencies associated with case disclosure preparation
- Potential case identification improved through enhanced automated selection and matching techniques
- Working prototype developed to explore and select innovative data mining techniques

Partners and Stakeholders

1. ***Maintenance of a continuous outreach program with all large and medium sized law enforcement agencies, CSIS, CIC and CRA***
   Outreach efforts with key partners and case disclosure recipients will strengthen awareness of the product FINTRAC delivers, facilitate feedback on case disclosures, and also allow for FINTRAC to communicate the importance of receiving voluntary information from them, and the type of information that is most useful to support its analytical processes.
   Anticipated timeframe: Ongoing

2. ***Tracking of disclosures***
   Understanding the actions taken in respect of FINTRAC disclosures by its principal disclosure recipients can be an important indication of the extent to which the Centre's disclosures can and are contributing to investigations. FINTRAC will work with recipients to encourage and assist them in putting tracking mechanisms in place, and to assess with them the resulting information.
   Anticipated timeframe: Tracking in place and feedback provided by federal partners, 2004; key provincial and municipal police forces, 2005

3. ***Access to law enforcement databases***
   FINTRAC will continue to work with other federal partners and law enforcement agencies to identify databases that are maintained for law enforcement purposes, and negotiate access to them, to enhance its information sources and thereby its analysis.
   Anticipated timeframe: Ongoing, with a number of new agreements in place by March 2005

4. ***Enhanced information sharing with foreign FIUs***
   To strengthen the exchange of information with international partner agencies, a significant number of new agreements will be negotiated.
   Anticipated timeframe: Ongoing

Performance indicators:

- Outreach to law enforcement and other federal partners, and security intelligence agencies
- Amount of voluntary information received from domestic law enforcement and security intelligence agencies, and its utility in FINTRAC's analysis
- Tracking mechanisms in place, and feedback provided to FINTRAC
- Memoranda of Understanding (MOUs) concluded to obtain access to databases maintained for law enforcement purposes
- MOUs concluded with key foreign intelligence units
- Value of the information that is accessible to FINTRAC for analysis purposes

2. Implement the comprehensive risk-based compliance program

Anticipated Result:

A cooperative program that fosters compliance by reporting entities, resulting in higher quality and quantity of reporting and appropriate record keeping and client identification practices.

Resources (millions): 2004/05 - $9.0 2005/06 - $9.0 2006/07 - $9.0

Summary

A strong compliance program is essential to quality reporting that will form the basis of analysis. It also has a strong deterrence effect, as it makes it more difficult for those who would launder money or seek to raise funds for terrorist activity to carry out their activities unnoticed and in anonymity. Ensuring compliance also means that records relating to clients and transactions will be available to support investigations by law enforcement. FINTRAC's goal is to achieve a high level of compliance by reporting entities across Canada.

In order to comply with PCMLTFA, individuals and entities who have obligations under Part I of the Act are responsible for reporting certain financial transactions to FINTRAC, and for meeting requirements with respect to record keeping, client identification and the implementation of an internal compliance regime.

In 2003-2004, FINTRAC put considerable emphasis on the development of a comprehensive risk-based compliance program. FINTRAC's approach to ensuring compliance is to work closely with reporting entities, their associations and federal and provincial regulators. The program includes: promoting awareness of legislative requirements and assisting reporting entities in meeting their obligations; monitoring compliance through appropriate mechanisms; detecting and reducing reporting errors by developing quality assurance procedures; assessing the risk of non-compliance by tracking the reporting behaviour of all sectors; and supporting a range of verification approaches through a variety of procedures and tools, from self-assessment questionnaires to on-site examinations. A full suite of policies and procedures, as well as a risk-management framework, has been put in place to support the program. An intensive training program for FINTRAC compliance officers has also been instituted to support the compliance function.

The focus for this reporting period will be on implementation. This will include awareness campaigns targeted to high risk sectors; the continuation of sectoral and reporting entity risk assessments; and the carrying out of examinations. Relationships with key federal and provincial regulators will be formalized to strengthen compliance efforts by fostering information sharing and by avoiding duplication of efforts.

Enhancing technological support to the compliance program will also be pursued to increase effectiveness.

Key Planned Initiatives, Timeframes and Performance Indicators

1. ***Undertaking of reporting entity assistance and policy interpretation***
   Assistance to reporting entities will include updating FINTRAC's Guidelines, and developing tools such as a video to increase awareness, and a pamphlet to assist reporting entities in preparing for examinations. Targeted outreach will be conducted to promote awareness among high-risk reporting entities. FINTRAC Interpretation Notices will be developed to ensure a consistent understanding among reporting entities regarding complex policy issues.
   Anticipated timeframe: Ongoing; pamphlet and video in 2004

2. ***Monitoring of quality of reporting and undertaking risk assessment***
   Reports will be monitored for quality with a view to detecting and reducing reporting errors. A robust risk assessment process will identify high-risk sectors and reporting entities, and tailor appropriate compliance responses. The use of self-assessment questionnaires will be implemented to broaden FINTRAC's reach in assessing compliance and targeting further compliance activities.
   Anticipated timeframe: Ongoing

3. ***Conducting of examinations***
   The approach to examinations will involve both risk-based selection and random-based selection of reporting entities for compliance examinations. Using a variety of examination techniques, FINTRAC will conduct examinations in all reporting entity sectors. These techniques include: self-assessment questionnaires, desk audits, and on-site examinations and examinations through partnerships with key federal and provincial regulators. Legislative amendments (previously introduced in Bill C-17) will be needed for FINTRAC to be able to enter into these kinds of relationships with regulators.
   Anticipated timeframe: Ongoing

4. ***Implementation of enhanced technological support***
   Core functionality and data requirements to support the compliance program will be identified, and an implementation roadmap will be developed that addresses priority areas and allows for improved risk management and greater administrative efficiencies to be achieved.
   Anticipated timeframe: Implementation plan and initial delivery of core components of priority applications by March 2005; full implementation by March 2006

Performance indicators

- Extent of non-compliance
- Extent to which examinations were conducted in all reporting entity sectors
- Extent to which transaction reports meet quality standards

- Extent to which quality issues in reports can be detected by compliance officers
- Better automated risk management and selection capabilities for compliance program targets
- Extent to which IT tools contribute to a reduction in administrative time required to manage and execute the compliance program

3. Disseminate strategic information on money laundering and terrorist activity financing to partners, stakeholders, and the general public

Anticipated Result:

Strategic intelligence, advice and analysis that enhance awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing in Canada, and inform the development of effective Canadian and multilateral counter-strategies

***Resources (millions)*:** 2004/05 - $3.0 2005/06 - $3.0 2006/07 - $3.0

Summary

In addition to providing case specific financial intelligence products to law enforcement, CSIS and other legally authorized recipients, FINTRAC is well positioned to provide strategic financial intelligence advice and analysis to the law enforcement and intelligence communities domestically and internationally, as well as to government policy-makers, reporting entities and partners in its compliance efforts, and finally, to the public.

FINTRAC has a rich database of financial transactions and other information, which, if mined and analyzed, can provide unique insights into potential patterns and trends related to money laundering and terrorist activity financing. The Centre is the only agency in Canada with this type and breadth of information. Combined with input and expertise from its key partners, stakeholders and other external sources of information, FINTRAC is well situated to anticipate emerging financial and technological methods that might be used in money laundering and terrorist activity financing. With this knowledge, FINTRAC can work with its partners to develop and implement strategies to counter these methods.

Ultimately, it is through the combination of tactical case disclosures and the sharing of insights and expertise, derived from FINTRAC's unique mandate and perspective, that FINTRAC will be seen at home and abroad as making a significant contribution to the international fight against money laundering and terrorist activity financing.

Key Planned Initiatives, Timeframes, and Performance Indicators

1. ***Enhanced strategic analysis***
   Resources will be dedicated to strategic research and analysis of both external and internal data and information sources in order to identify, anticipate and respond to emerging financial and technological methods that might be used in terrorist activity financing or money laundering. FINTRAC will dedicate a significant portion of these resources to identify and implement IT systems and other methods to mine the data within its holdings to inform this research and analysis.
   Anticipated timeframe: Ongoing

2. ***Production of strategic analysis reports***
   Based on FINTRAC's research and analysis, and on consultations with its partners and stakeholders, strategic analysis reports will be produced that provide a unique and informed perspective on the nature of money laundering and terrorist activity financing occurring in Canada, including typologies and trends.
   Anticipated timeframe: Beginning in 2004 and ongoing

3. ***Provision of international technical assistance***
   Identification of priorities for assistance, based on FINTRAC's capacity and a strategic assessment of where its contribution can bring maximum benefits, will be the first step. Providing support to Egmont outreach and training initiatives and holding an IT workshop for other FIUs are two ways in which FINTRAC can provide information and advice to a number of FIUs in an effective manner, and will be pursued.
   Anticipated timeframe: Ongoing

4. ***External communications***
   A communications plan will be implemented to support the dissemination of strategic information targeted to specific audiences.
   Anticipated timeframe: Ongoing

Performance indicators

- Information and advice provided to government and others (domestic and international stakeholders and partners)
- Improved understanding of trends, typologies and other emerging issues by FINTRAC and others
- Response of government and others to FINTRAC's strategic information
- FINTRAC's participation and contribution to national and international policy meetings and other key fora
- Impact of international assistance work provided by FINTRAC
- Level of public awareness and understanding of money laundering and terrorist activity financing

Other Significant Initiatives

A number of ongoing management initiatives to strengthen organizational effectiveness, consistent with the principles of Modern Comptrollership and the Treasury Board's Management Accountability Framework, support the achievement of all of FINTRAC's priorities. These include:

- The development and implementation of an integrated planning, budgeting, and performance management framework that will focus and guide performance, strengthen financial accountability mechanisms, and support transparency and meaningful reporting of results. Implementation is planned in 2004-2005.

- The development and implementation of a comprehensive and rigorous approach to support effective comptrollership, including the establishment and implementation of ongoing policies and procedures; related training to employees; and improved reporting and transparency. This work will continue into 2004-2005.

- The development of a business continuity plan that will support FINTRAC's ability to maintain or resume business after a disruption of operations. Anticipated completion is in 2004, with implementation to follow.

In addition, FINTRAC's commitment to being an exemplary employer and sustaining an effective, high performing and healthy work climate, is being pursued through leading investments in learning, human resource planning and support, and organizational wellness initiatives. A FINTRAC Code of Conduct, and related awareness training in values and ethics, will continue to be a cornerstone of the Centre's operations.

Another very important foundation for FINTRAC as an organization is its commitment to the protection of personal information. A robust and effective security program, and a full suite of policies and procedures to protect privacy, and prevent unauthorized disclosures of information, are in place and will be vigorously upheld.

A comprehensive integrated information management framework and plan are in development to integrate all legislative, operational and administrative requirements with respect to managing FINTRAC information holdings. The framework is planned for early 2005, with complete implementation of all the integrated information management processes and procedures by 2006.

Organization

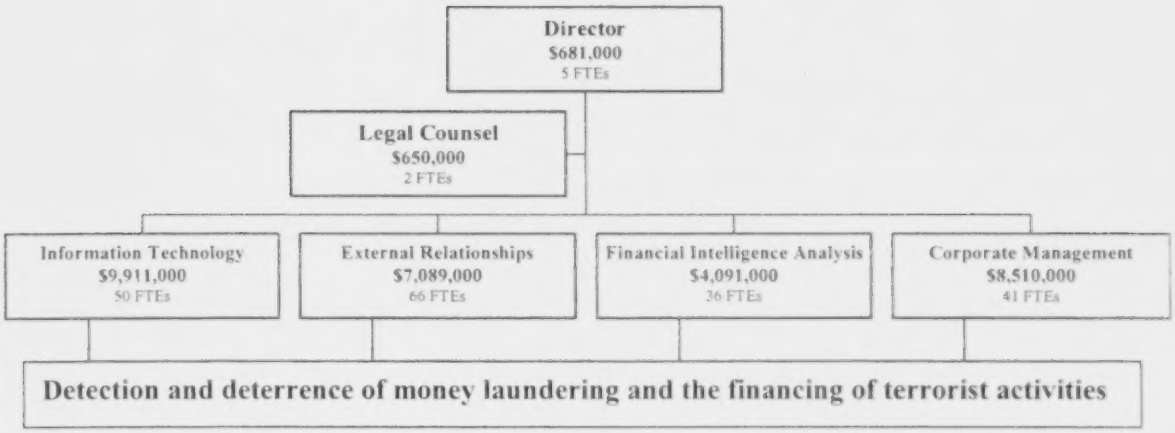

The **Director**, appointed by the Governor-in-Council, has all the powers of a deputy head of a department, as well as those of a separate employer. The Director is required to report to the Minister of Finance from time to time, on the exercise of those powers and the performance of duties authorized under the Act.

FINTRAC's tactical and strategic analytical functions for money laundering and terrorist activity financing are grouped under the **Financial Intelligence Analysis Sector**. An Operations Support Secretariat provides support to the analytical functions and to the Disclosure Committee headed by the Director.

The **External Relationships Sector** is responsible for FINTRAC's relationships with all partners and stakeholders, as well as for compliance and communications. The Reporting Entity Relationships group, including the regional offices, is responsible for implementing the compliance program and undertaking regional outreach to law enforcement. The Government Relationships section is responsible for relationships with domestic and international partners. The Communications and Executive Services group is responsible for external communications and public awareness.

The **Corporate Management Sector** is made up of four groups: Finance and Administration; Human Resources; Planning and Coordination; and Security. It plays a key role in supporting organizational effectiveness. It also has the lead role in two areas critical to the integrity of FINTRAC operations: privacy of information and security.

The **Information Technology (IT) Sector** is responsible for developing and applying information management and information technology methodologies that will support and advance all of FINTRAC's objectives. It designs, maintains, implements and supports database management systems and systems solutions to meet internal and external end user requirements.

Legal Services are provided by the General Counsel and three Senior Legal Counsel, who are employees of the Department of Justice. In addition, FINTRAC provides two FTEs towards the administration of this office.

Agency Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 2003-2004	**Planned Spending 2004-2005**	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Detection and deterrence of money laundering and the financing of terrorist activities	31.7	**31.9**	31.9	10.4
Budgetary Main Estimates (gross)	31.7	**31.9**	31.9	10.4
Less: Respendable revenue				
Total Main Estimates	31.7	**31.9**	31.9	10.4
Adjustments (Planned Spending not in Main Estimates):				
National Initiative to Combat Money Laundering *				15.0
Regional Offices and Compliance and Liaison functions *				6.3
Operating Budget Carry Forward	1.7			
Contribution towards the $1 Billion Reallocation Exercise	(0.1)	(1.0)	(1.0)	(1.0)
Total Adjustments	1.6	(1.0)	(1.0)	20.3
Net Planned Spending	33.3	30.9	30.9	30.7
Plus: Cost of services received without charge	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Net Cost of Program	34.4	**32.0**	32.0	31.8
Full Time Equivalents	189	200	200	200

* The reinstatement of resources for these funding items, which represent resources for FINTRAC's anti-money laundering initiative, is contingent upon approval of final evaluation.

Over this planning period, the planned expenditures for ongoing program activities will remain constant at $31 million per year.

Annexes

Table 1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line

($ millions)	Forecast Spending 2003-2004	**Planned Spending 2004-2005**	Planned Spending 2005-2006	Planned Spending 2006-2007
Financial Transactions and Reports Analysis Centre of Canada				
Detection and deterrence of money laundering and the financing of terrorist activities	1.3	1.3	1.3	1.3
Total	1.3	1.3	1.3	1.3

Table 2: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ millions)	**TOTAL**
Net Planned Spending (Total Main Estimates plus Adjustments as per the Planned Spending table)	30.9
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	-
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS (excluding revolving funds)	1.1
Worker's compensation coverage provided by Human Resource Canada	-
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	-
2004-2005 Net cost of Program	32.0

BUDGET DES DÉPENSES

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Budget des dépenses
2004-2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget supplémentaire des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget supplémentaire des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Le Budget supplémentaire des dépenses est habituellement déposé deux fois par année, soit un premier document au début novembre et un document final au début mars. Chaque Budget supplémentaire des dépenses est caractérisé par une lettre alphabétique (A, B, C, etc.). En vertu de circonstances spéciales, plus de deux Budgets supplémentaires des dépenses peuvent être publiés au cours d'une année donnée.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2004

Ce document est disponible en médias substituts sur demande.

Ce document est disponible sur le site Web du SCT à l'adresse suivante : www.tbs-sct.gc.ca.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS5

Téléphone : (613) 941-5995
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.gc.ca

No. de catalogue : BT31-2/2005-III-66
ISBN 0-660-62501-6

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Rapport sur les plans et les priorités

Pour les exercices
2004-2005 à 2006-2007

Ministre des Finances

Table des matières

Message du directeur **1**
Déclaration de la direction **3**
Raison d'être **5**
Survol de la planification **6**
Activités de CANAFE 6
Contexte de planification 8
Importance stratégique des partenariats 8
Entités déclarantes et conformité 9
Contribution de CANAFE aux enquêtes 9
Partenaires internationaux 10
Caractère essentiel de la technologie 10
Demande croissante 11
Modifications législatives 11
Vérifications, examens et évaluations 12
Réalités budgétaires 12
Plans et priorités par résultat stratégique **13**
Résultat stratégique 13
Priorités 13
Priorités en évolution 14
Plans 15
1. Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application des lois et aux organismes du renseignement ainsi qu'aux unités du renseignement financier d'autres pays 15
Résumé 15
Principales initiatives prévues, délais et indicateurs de rendement 16
2. Mettre en œuvre le programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque 18
Résumé 18
Principales initiatives prévues, délais et indicateurs de rendement 19
3. Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux autres parties intéressées et au grand public 21
Résumé 21
Principales initiatives prévues, délais et indicateurs de rendement 22
Autres initiatives importantes **23**
Structure organisationnelle **24**
Dépenses prévues de CANAFE **25**
Annexes **26**
Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité 26
Tableau 2 : Coût net du programme pour l'année budgétaire 26

Message du directeur

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a été créé en l'an 2000, en vertu d'une loi, dans le but de fournir aux organismes chargés de l'application des lois et de la sécurité des renseignements financiers concernant des soupçons de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes. Il participe ainsi à la détection et à la dissuasion de ces activités par le renforcement des enquêtes et des poursuites menées dans ces domaines.

Les expressions « recyclage des produits de la criminalité » et « financement des activités terroristes » semblent plus difficiles à saisir que les activités qu'elles représentent. Précisons alors que le « recyclage des produits de la criminalité » ou « blanchiment d'argent » traduit le processus, souvent trompeur, que suivent les criminels pour transformer les produits de leurs activités criminelles en biens d'apparence légitime et placer ensuite ces biens de manière à ce qu'ils soient hors de l'atteinte des policiers et des tribunaux. Les produits en question découlent d'activités criminelles organisées comme le trafic de stupéfiants, la contrebande, l'extorsion, la prostitution, la pornographie, le télémarketing frauduleux, la fraude par carte de crédit et carte bancaire, pour ne nommer que celles-ci, et représentent des milliards de dollars par année au Canada. De son côté, le « financement des activités terroristes » prend la forme d'un soutien financier, de source légitime ou illégitime, à des personnes ou à des groupes qui s'adonnent à des assassinats politiques, à des enlèvements, à des attentats au moyen de bombes humaines, à des attaques chimiques, à l'intimidation par des menaces de violence, etc., laissant derrière eux de nombreuses victimes innocentes d'actes de violence aveugles.

CANAFE fait partie d'un groupe d'organisations qui se vouent à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme. Des organismes du secteur privé, les services de police, les organismes de sécurité, les procureurs et les tribunaux y apportent également leur concours. Le travail de CANAFE se situe au début d'un processus qui consiste à déceler les opérations et les activités financières qui éveillent des soupçons de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. L'engagement soutenu et la contribution de tous ces partenaires sont essentiels au succès du processus de détection.

La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* exige que les institutions et les intermédiaires financiers tiennent des documents précis à propos de leurs clients et de leurs opérations et déclarent certaines catégories d'opérations à CANAFE. Celui-ci reçoit et analyse cette information et, le cas échéant, communique les renseignements portant sur des soupçons de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes aux organismes chargés de l'application des lois et du renseignement, aux fins de leurs enquêtes et poursuites éventuelles.

Depuis qu'il a été créé, CANAFE est devenu un chef de file dans le domaine du renseignement financier. Il a été le premier à recevoir tous les types de déclarations en mode électronique et, parmi les quelque 80 organismes similaires dans le monde, il est l'un des seuls à le faire.

CANAFE reçoit et analyse un volume de renseignements sur des opérations plus vaste que la plupart des autres pays, qui sont nombreux à le considérer comme avant-gardiste en matière d'application de la technologie à l'analyse de grandes quantités de données. Grâce à sa base de données exhaustive de déclarations sur des opérations et aux renseignements fournis volontairement par les organismes d'application des lois et du renseignement, tant au pays qu'à l'étranger, CANAFE est bien placé pour repérer les opérations qui éveillent des soupçons de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes et transmettre les renseignements pertinents aux organismes d'enquête compétents.

CANAFE mène ses activités depuis un peu plus de deux ans et il a apporté une énorme contribution à l'effort mondial de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. En 2002-2003, soit sa première année complète d'activité, il a procédé à plus de 100 communications de renseignements portant sur des soupçons de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes aux organismes d'application des lois, notamment pour des opérations évaluées à près de 500 millions de dollars. À en juger par la rétroaction des organismes d'application des lois et de la sécurité, ses produits contribuent précieusement à leurs enquêtes.

Le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes sont des phénomènes transnationaux, et le Canada s'est engagé à soutenir la lutte amorcée à cet égard à l'échelle mondiale. CANAFE contribue à cet effort par l'échange de renseignements avec des organismes similaires d'autres pays et par l'intermédiaire d'organismes multilatéraux comme le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et le Groupe Egmont, dont le rôle est d'appuyer le travail fait en ce sens sur l'échiquier international.

CANAFE vise continuellement à renforcer l'aspect dissuasif des initiatives canadiennes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes au pays et à l'étranger. Il y parvient en contribuant sans cesse des renseignements financiers qui servent l'effort collectif. Ses trois priorités – communiquer des renseignements financiers de grande qualité, mettre en œuvre un programme d'assurance de la conformité fondé sur le risque et communiquer des renseignements stratégiques sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes à ses partenaires et aux autres parties intéressées – se renforcent mutuellement et favorisent l'atteinte de son but.

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005* du

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005*.

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes établies dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : _____

Titre : Directeur

Date : 16 août 2004

Raison d'être

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) a été établi en vertu de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* en juillet 2000, dans le cadre de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent. En décembre 2001, le Parlement a adopté la *Loi antiterroriste*, chapitre 41, Lois du Canada (2001), qui énonce de nouvelles responsabilités dans le but de combattre le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* est alors devenue la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*.

CANAFE a pour mission de fournir aux organismes chargés de l'application des lois et aux organismes du renseignement des renseignements financiers sur le recyclage des produits de la criminalité, le financement des activités terroristes et les menaces à la sécurité du Canada, tout en assurant la protection de l'information qu'il détient. Les avantages qu'il procure aux Canadiens et aux Canadiennes sont la détection et la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité, du financement des activités terroristes et des menaces à la sécurité du Canada.

Survol de la planification

En tant qu'unité du renseignement financier du Canada, CANAFE contribue à l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent et aux efforts déployés par le Canada pour combattre le terrorisme en recueillant des renseignements financiers, en les analysant et en communiquant le renseignement financier qui en résulte aux organismes chargés de l'application des lois et au Service canadien du renseignement de sécurité. Le Centre fait partie de la communauté internationale des organismes qui, comme lui, sont déterminés à contrer le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

CANAFE rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances, qui est responsable de l'application de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et des règlements qui s'y rattachent. Le Centre est financé au moyen de crédits.

Pour 2004-2005, CANAFE a prévu des dépenses de 30,9 millions de dollars et un total de 200 équivalents temps plein. En plus de son administration centrale située à Ottawa, le Centre opère de petits bureaux régionaux à Montréal, Toronto et Vancouver.

CANAFE contribue à la sécurité nationale et à la sécurité publique des Canadiens et des Canadiennes en facilitant la détection et la dissuasion du blanchiment d'argent, du financement des activités terroristes et des menaces à la sécurité du Canada. En raison du caractère transnational de ces phénomènes, les activités menées sur la scène internationale, en particulier sous la forme d'échange de renseignements, constituent un aspect important du travail de CANAFE.

Pour en savoir plus sur les initiatives adoptées par le Canada pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, veuillez consulter le site http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp.

Activités de CANAFE

Le mandat et la plupart des activités de CANAFE sont prévus par la loi. CANAFE est un organisme autonome, qui fonctionne sans lien de dépendance avec les services de police et les autres ministères et organismes gouvernementaux auxquels il peut être appelé à communiquer des renseignements financiers.

Le mandat de CANAFE est énoncé dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Il consiste en ce qui suit :

- recueillir les déclarations d'opérations financières douteuses et les autres déclarations et rapports visés par règlement ainsi que tout autre renseignement qui se rapporte à des soupçons de recyclage des produits de la criminalité ou de financement des activités terroristes;

- recevoir les déclarations et les rapports sur les mouvements transfrontaliers d'espèces ou d'effets représentant d'importantes sommes;
- analyser et évaluer les renseignements reçus;
- communiquer aux organismes canadiens d'application des lois les renseignements financiers pouvant être utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou de financement des activités terroristes;
- communiquer les mêmes renseignements à l'Agence du revenu du Canada, s'il estime que ces renseignements se rapportent à une infraction d'évasion fiscale, et à Citoyenneté et Immigration Canada, s'il estime qu'ils concernent certaines dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- communiquer des renseignements financiers aux unités du renseignement financier étrangères avec lesquelles il a conclu des accords pour l'échange de tels renseignements;
- communiquer au Service canadien du renseignement de sécurité les renseignements financiers se rapportant à des menaces à la sécurité du Canada;
- veiller à ce que les renseignements personnels qui relèvent de lui ne soient pas communiqués sans autorisation;
- s'assurer que les institutions financières et les autres entités déclarantes respectent leurs obligations aux termes de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et des règlements connexes;
- accroître le niveau de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des questions de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes.

La protection des renseignements personnels fait contrepoids à la nécessité de communiquer des renseignements. La *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* établit un juste équilibre entre les besoins des organismes d'application des lois et le droit des citoyens à la protection de leur vie privée, tel que cela est garanti dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Conformément à sa loi constituante, CANAFE applique une norme élevée et rigoureuse de protection des renseignements personnels qui relèvent de lui.

CANAFE occupe une place de choix pour fournir à ses partenaires et aux autres parties engagés dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes des renseignements stratégiques sur les principales tendances et les nouveaux développements ayant cours dans ces deux domaines. Pour y arriver, il mène des analyses stratégiques et participe aux principaux événements organisés au pays et à l'étranger dans le but d'échanger des renseignements et de partager des connaissances.

Pour en savoir plus sur la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, consultez le site http://lois.justice.gc.ca/fr/P-24.501/85582.html.

Pour en savoir plus sur le processus opérationnel de CANAFE, consultez le site http://www.fintrac.gc.ca/publications/annualreport/2003/fbp_f.asp.

Contexte de planification

Depuis sa création en l'an 2000, CANAFE a franchi la phase de démarrage pour devenir un organisme pleinement apte à exercer son mandat. Il a recruté des employés compétents et instauré des mécanismes organisationnels et des cadres de gestion; il a établi des relations avec des partenaires au pays et à l'étranger; il a mis en place des systèmes de technologie de l'information des plus modernes, et il a élaboré un programme d'assurance de la conformité fondé sur le risque.

En 2002-2003, soit sa première année complète d'activité, CANAFE a effectué 103 communications de renseignements aux organismes d'application des lois et aux organismes du renseignement, y compris les unités du renseignement financier d'autres pays. En 2003-2004, le nombre de communications a continué de s'accroître, et l'on s'attend à ce qu'il soit encore plus élevé à la fin de l'exercice courant.

CANAFE reçoit maintenant des déclarations de toutes les sources déclarantes, portant notamment sur des opérations douteuses, des télévirements internationaux, des opérations importantes en espèces, des biens appartenant à des groupes terroristes et des mouvements transfrontaliers d'espèces et d'effets, sans compter les rapports des saisies d'espèces effectuées aux douanes. CANAFE recueille également les renseignements que lui transmettent volontairement les organismes d'application des lois, les organismes du renseignement et le grand public.

Plus de 9 millions de déclarations sont incluses dans la base de données analytique de CANAFE, et celui-ci continue de recevoir plus de 25 000 nouvelles déclarations par jour en moyenne.

Disposant maintenant d'une infrastructure opérationnelle et d'une série complète de règlements, CANAFE peut franchir une autre étape, celle qui l'amènera à rehausser sa contribution par le renforcement de ses analyses et la consolidation de ses partenariats au pays et à l'étranger. Cette nouvelle phase se distinguera non seulement par un accroissement de la quantité et de la qualité des communications de renseignements, mais aussi par l'acquisition d'une réputation de source précieuse de renseignements et de compétences sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes.

Importance stratégique des partenariats

Le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes sont des phénomènes complexes et en constante évolution. Les poursuites menées en dernier ressort relativement à ces activités dépendent des efforts de collaboration et de coordination des partenaires nationaux et étrangers, c'est-à-dire les organismes qui fournissent des renseignements financiers, ceux qui, comme CANAFE, analysent les renseignements financiers, ceux à qui des renseignements financiers sont communiqués, et ceux qui enquêtent sur les cas douteux. Le succès est directement lié à la performance de chacun des partenaires, tant au pays qu'à l'étranger.

Entités déclarantes et conformité

On compte plus de 100 000 personnes et entités pouvant être assujetties aux exigences de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*. Il s'agit notamment d'institutions de dépôt, de sociétés d'assurance vie, de courtiers en immeubles, de courtiers en valeurs mobilières, de casinos, de comptables, de courtiers de change, d'entreprises de transfert de fonds ou de vente de titres négociables et de sociétés de fiducie et de prêt. La surveillance à exercer pour s'assurer que les entités déclarantes, petites et grandes, s'acquittent de leurs obligations est un défi de taille.

Jusqu'à maintenant, le programme de conformité a été axé sur la sensibilisation des entités déclarantes aux obligations que leur confère la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et à la prestation d'une aide en matière de conformité. Cette optique est en train de changer, car CANAFE commence maintenant à consacrer davantage de ses ressources à la réalisation d'examens de conformité et à la mise en œuvre d'un programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque.

Selon CANAFE, l'optimisation de la conformité passe par la coopération. La qualité des analyses effectuées par CANAFE étant directement liée à la qualité des déclarations reçues des entités déclarantes, l'accent continuera d'être mis sur la collaboration avec les entités déclarantes en vue d'optimiser la qualité des renseignements recueillis.

Pour en savoir plus sur les lignes directrices traitant des diverses formes de déclarations, visitez le site http://www.fintrac.gc.ca/publications/guide/guide_f.asp.

Contribution de CANAFE aux enquêtes

Comme nouvel organisme, l'un des premiers défis que CANAFE a dû relever a été de sensibiliser les organismes nationaux d'application des lois à son rôle et à la valeur de ses renseignements. À ce jour, il a établi des relations avec plus de 200 organismes d'application des lois et du renseignement, et les activités de liaison avec ces partenaires demeure un élément important de son travail quotidien.

Parmi les destinataires des renseignements financiers communiqués par CANAFE, on retrouve la Gendarmerie royale du Canada, les services de police provinciaux et municipaux, le Service canadien du renseignement de sécurité, l'Agence du revenu du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada.

Les cas de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes peuvent être extrêmement complexes et, bien souvent, de nombreux intervenants participent à ces activités transnationales illicites.

Comme les enquêtes menées par les organismes d'application des lois et du renseignement exigent beaucoup de temps et de ressources, la période qui s'écoule entre la communication initiale de renseignements par CANAFE et la fin d'une enquête peut être assez longue.

CANAFE s'emploie constamment à améliorer ses produits de renseignements financiers. Il aide également ses partenaires à se doter de mécanismes de suivi permettant d'établir si les renseignements qu'il fournit contribuent effectivement à leurs enquêtes. Les commentaires anecdotiques recueillis jusqu'à maintenant laissent croire que les communications de CANAFE sont utiles aux enquêtes touchant l'application des lois.

Les criminels organisés s'adaptent facilement et ils n'hésitent pas à modifier leurs comportements pour se soustraire à l'application des lois. Au fur et à mesure que les institutions et les intermédiaires financiers mettent fin à certaines possibilités de recycler des produits de la criminalité ou de financer des activités terroristes, il faut faire preuve de plus de vigilance afin de ne pas se faire devancer par l'évolution des comportements. À cet égard, la poursuite du dialogue entre tous les partenaires demeure essentielle.

Partenaires internationaux

Bien que CANAFE soit un organisme relativement jeune, il joue un rôle actif sur la scène internationale et contribue largement aux efforts bilatéraux et multilatéraux déployés à ce niveau pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. CANAFE fait partie du Groupe Egmont, un regroupement d'unités du renseignement financier de 84 pays, qui conjuguent leurs efforts pour promouvoir l'échange de renseignements et renforcer leurs capacités partout dans le monde.

CANAFE est l'un des deux co-représentants des Amériques à siéger au Comité Egmont, qui constitue l'organe directeur du Groupe.

CANAFE a conclu des accords pour l'échange de renseignements avec ses homologues des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Belgique, de l'Australie, du Mexique, de l'Italie et de la Barbade, ce qui facilite son accès aux principales sources mondiales de renseignements sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. La création de partenariats stratégiques est l'une de ses activités permanentes, et des négociations se déroulent sans cesse pour conclure des ententes avec d'autres pays.

Caractère essentiel de la technologie

La technologie occupe une place essentielle, et ce, dans tous les secteurs d'activité de CANAFE. Aujourd'hui, CANAFE reçoit plus de 99 p. 100 des déclarations par voie électronique.

Son engagement à l'égard de la technologie de l'information et son investissement dans celle-ci lui ont permis de devenir un organisme qui remplit son mandat de façon novatrice et efficace, que ce soit en établissant une sécurité informatique des plus perfectionnées pour assurer la protection des renseignements personnels et délicats ou en devenant l'une des rares unités du renseignement financier au monde à recevoir toutes les catégories de déclarations en mode électronique.

Le volume des déclarations ne cessant de s'accroître, il est impératif, d'un point de vue stratégique, de continuer à investir dans la technologie de pointe pour pouvoir accéder aux données et les analyser, permettant ainsi de ne pas se laisser dépasser par les stratagèmes en constante évolution des réseaux de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. La technologie de pointe est également essentielle à la protection du droit à la vie privée et au maintien de la sécurité et de l'intégrité des renseignements confiés à CANAFE.

Demande croissante

Étant donné que les relations de CANAFE se multiplient sans cesse, d'une part, avec les entités déclarantes et, d'autre part, avec les organismes d'application des lois et du renseignement, tant au pays qu'à l'étranger, le Centre prévoit une hausse de la demande pour ses produits de renseignements stratégiques, ses conseils et son aide technique. Certes, le fait que les compétences de CANAFE soient reconnues témoigne de son état de maturité, mais cela présente aussi un défi au sens où le Centre doit gérer les attentes de façon réaliste. Des choix stratégiques devront être faits, mais toujours en vue de renforcer la base de connaissances globale de CANAFE et des autres parties intéressées.

Modifications législatives

CANAFE devra se tenir au courant de l'évolution de l'environnement politique global et agir en conséquence. Les normes révisées du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux et les initiatives législatives en cours du gouvernement auront d'importantes répercussions sur les activités de CANAFE. Comme il participe aux échanges venant soutenir les décisions législatives et réglementaires dans ce domaine, il pourra, au fur et à mesure du renforcement de ses compétences, fournir une information plus précise sur la façon dont les instruments financiers et autres peuvent être utilisés aux fins du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada. Cette information servira grandement au perfectionnement de la politique gouvernementale.

La législation proposée, la Loi sur la sécurité publique, permettrait d'échanger des renseignements avec les organismes de réglementation en vue de faciliter le travail de chacun en matière de conformité et de permettre à CANAFE d'accéder aux bases de données sur la sécurité nationale pour parfaire sa base de données analytique.

Vérifications, examens et évaluations

Tout comme ses partenaires, CANAFE amorce une période de vérifications et d'examens, allant des évaluations, par le gouvernement, des résultats des stratégies de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes jusqu'aux examens de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et de la *Loi antiterroriste* auxquels le Parlement procédera bientôt. De son côté, le Bureau du vérificateur général mènera une vérification de l'optimisation des ressources attribuées aux stratégies gouvernementales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Son rapport devrait être déposé au Parlement au cours de l'exercice 2004-2005.

Les examens sont des plus utiles, car ils donnent à CANAFE et à ses partenaires l'occasion d'évaluer les progrès accomplis et d'accroître sans cesse les efforts déployés individuellement et collectivement. CANAFE consacrera énormément d'énergie à la mise au point de ses indicateurs de gestion du rendement et à son positionnement afin de pouvoir réagir efficacement aux examens.

Réalités budgétaires

CANAFE consacrera également beaucoup d'énergie à l'examen rigoureux de ses dépenses et à l'établissement de méthodes réalistes et durables qui lui permettent d'exercer son ambitieux mandat. Ayant atteint le stade d'une organisation pleinement fonctionnelle, et au regard des nombreux défis exposés dans les paragraphes précédents, que ce soit le besoin d'investissement en technologie ou l'incidence des modifications législatives, pour ne nommer que ceux-là, une attention soutenue doit être portée à l'optimisation des ressources et à l'investissement stratégique. CANAFE devra aussi gérer l'exercice visant à contribuer au plan de réaffectation budgétaire touchant l'ensemble du gouvernement.

Plans et priorités par résultat stratégique

Résultat stratégique

La détection et la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes

Priorités

CANAFE cherche à donner l'orientation à suivre, au pays et à l'étranger, aux fins de la détection et de la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes, en mettant à exécution les trois priorités suivantes :

Priorité	Résultat prévu	Ressources connexes* (en millions de dollars)	Type de priorité
Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application des lois et aux organismes du renseignement ainsi qu'aux unités du renseignement financier d'autres pays	Analyse du renseignement financier de plus en plus efficace grâce à la technologie et communication de renseignements largement acceptés et utilisés par les organismes d'application des lois et les organismes du renseignement	04-05 – 18,9 05-06 – 18,9 06-07 – 18,7	Permanente
Mettre en œuvre le programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque	Un programme coopératif qui favorise la conformité de la part des entités déclarantes pour aboutir à l'accroissement du nombre et de la qualité des déclarations et à des pratiques convenables de tenue de documents et d'identification des clients	04-05 – 9,0 05-06 – 9,0 06-07 – 9,0	*Nouvelle*
Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux autres parties intéressées et au grand public	Renseignements, conseils et analyses stratégiques qui permettent de mieux connaître et comprendre les phénomènes du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes et qui président à l'élaboration de contre-stratégies canadiennes et multilatérales efficaces	04-05 – 3,0 05-06 – 3,0 06-07 – 3,0	*Nouvelle*

*La ventilation reflète les coûts directs associés à chaque priorité de même que la répartition proportionnelle des coûts indirects tels que le soutien organisationnel.

Priorités en évolution

Pendant les trois années qui ont suivi sa fondation, CANAFE a insisté sur la mise au point de son organisation – qu'il s'agisse d'embaucher du personnel, d'élaborer des procédés, de mettre en place des mécanismes de protection des renseignements personnels ou encore de concevoir des outils technologiques – et sur la mise en marche de ses activités. Aujourd'hui, il est prêt à jouer un rôle plus stratégique au sein de la vaste constellation de partenaires qui s'emploient à assurer la protection des Canadiens et des Canadiennes. Ses priorités témoignent donc de l'état d'organisme pleinement fonctionnel qui le caractérise maintenant.

Pendant la phase d'établissement, ses priorités, dont il est fait mention dans ses rapports de planification antérieurs, étaient les suivantes :

- communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité;
- jouer un rôle de leadership en matière de cybergouvernement;
- projeter l'image d'un employeur exemplaire.

La *communication en temps opportun de renseignements financiers de grande qualité* constitue le principal objectif opérationnel de CANAFE et demeure pour lui une priorité fondamentale et permanente.

CANAFE a réussi à mettre en place une organisation qui est un *leader en matière de cybergouvernement* et un *employeur exemplaire*. Ces deux objectifs majeurs continuent de représenter des principes sur lesquels s'appuie CANAFE. Le maintien des réalisations dans ces domaines – que ce soit la réception de la quasi-totalité des déclarations par voie électronique, ou encore le recrutement, le maintien en poste et la formation d'un effectif hautement compétent – sera essentiel pour que CANAFE puisse exécuter avec succès ses grandes priorités actuelles dans les domaines du *renseignement financier*, de la *conformité* et du *renseignement stratégique*.

Pour en savoir plus sur les réalisations de CANAFE en matière de cybergouvernement et à titre d'employeur exemplaire, on peut consulter son *Rapport annuel 2003* ainsi que son plus récent *Rapport ministériel sur le rendement*, sur son site Web, à l'adresse www.canafe.gc.ca.

Plans

1. Communiquer en temps opportun des renseignements financiers de grande qualité aux organismes d'application des lois et aux organismes du renseignement ainsi qu'aux unités du renseignement financier d'autres pays

Résultat prévu :
Analyse du renseignement financier de plus en plus efficace grâce à la technologie et communication de renseignements largement acceptés et utilisés par les organismes d'application des lois et les organismes du renseignement

Ressources (en millions de dollars) : 2004-2005 – 18,9 2005-2006 – 18,9
2006-2007 – 18,7

Résumé

La production de renseignements financiers est au cœur des activités de CANAFE, et la communication d'un produit de qualité qui facilite la détection et la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité, du financement des activités terroristes et des menaces à la sécurité du Canada constituera toujours un objectif clé à l'atteinte duquel CANAFE consacrera son énergie et ses ressources.

La communication en temps opportun de renseignements financiers de grande qualité passe par des activités liées à la *réception* des déclarations prévues par règlement et à la *collecte* d'autres renseignements pertinents, par l'*analyse* de tous ces renseignements, y compris la mise en place des ressources et des outils nécessaires, ainsi que par la *communication* de renseignements financiers lorsqu'il est établi qu'il y a des motifs raisonnables de soupçonner que ces renseignements seraient utiles aux fins d'enquête ou de poursuite relativement à une infraction de recyclage des produits de la criminalité ou de financement des activités terroristes, ou à des menaces à la sécurité du Canada.

À l'appui de cette priorité, des activités sont menées pour *entretenir des relations stables* avec tous les destinataires des communications afin de s'assurer que les renseignements communiqués répondent aux besoins des organismes d'application des lois et des organismes du renseignement, dans le cadre de leurs enquêtes.

Au cours des trois prochaines années, CANAFE s'emploiera à poursuivre le renforcement de sa capacité d'analyse et de son efficacité organisationnelle à l'aide de la technologie, à accéder à d'autres sources d'information pertinentes, comme il est prévu par sa loi constituante, et à consolider ses connaissances et ses compétences. Tout cela aura pour effet de donner à ses communications de renseignements une étendue et une profondeur accrues.

Il travaillera également avec ses partenaires de l'application des lois et du renseignement afin de mettre au point des mécanismes de rétroaction qui donneront une meilleure idée de l'incidence des communications de CANAFE sur les enquêtes.

Principales initiatives prévues, délais et indicateurs de rendement

Produits

1. ***Analyse tactique améliorée***
   Des approches nouvelles et approfondies seront poursuivies pour mettre au jour les parcours suspects de l'argent en recourant aux technologies de l'information pour explorer les bases de données et en étudiant les plus récentes typologies en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes au Canada.
   Délai prévu : Sur une base permanente

2. ***Communications de renseignements***
   On visera à fournir en temps opportun des renseignements de qualité qui témoignent de la conduite d'analyses d'une étendue et d'une profondeur accrues et qui sont considérés comme des plus utiles par ceux et celles qui les reçoivent, à l'appui de leurs enquêtes.
   Délai prévu : Sur une base permanente

Indicateurs de rendement

- Communications de renseignements aux organismes nationaux compétents et aux unités du renseignement financier d'autres pays.
- Rétroaction des bénéficiaires des communications de renseignements.

Technologie

1. ***Mise en œuvre d'un nouveau système de gestion des cas aux fins de la communication de renseignements***
   Un nouveau système des plus modernes viendra renforcer la gestion globale et efficiente de l'information sur les cas et facilitera l'intégration d'outils d'analyse de plus en plus perfectionnés.
   Délai prévu : Mars 2005

2. ***Sélection et mise en œuvre de nouveaux outils d'analyse aux fins de la détection***
   Des capacités d'exploration et de couplage des données plus puissantes permettront une détection accrue et accélérée des tendances au niveau des opérations financières douteuses, parmi les millions d'éléments de données versés dans la base de données analytique, et permettront des analyses d'une étendue et d'une profondeur accrues.

Ces travaux se dérouleront par étape et consisteront entre autres en la création d'un milieu d'exploration « d'essai » pour les utilisateurs pendant la phase initiale, ce qui facilitera la sélection des composantes et l'établissement de leur priorité en vue du déploiement intégral.
Délai prévu : Sélection et mise en oeuvre des composantes de base, d'ici mars 2005; mise en oeuvre intégrale, d'ici mars 2006

Indicateurs de rendement

- Le système mis en place répond aux exigences législatives et opérationnelles.
- Économies en ce qui concerne le temps administratif consacré à la préparation des communications de renseignements.
- Amélioration du repérage des cas à analyser grâce à des techniques informatisées de sélection et de couplage plus perfectionnées.
- Élaboration d'un prototype fonctionnel pour examiner et sélectionner des techniques novatrices d'exploration des données.

Partenaires et autres parties intéressées

1. ***Tenue d'un programme de liaison continue avec tous les organismes d'application des lois de moyenne et de grande taille, le Service canadien du renseignement de sécurité, Citoyenneté et Immigration Canada et l'Agence du revenu du Canada***
   Des efforts de sensibilisation seront déployés auprès des principaux partenaires et bénéficiaires de renseignements pour mieux faire connaître le produit de CANAFE, faciliter la rétroaction sur les communications et permettre à CANAFE de réitérer l'importance pour lui de recevoir des renseignements transmis de leur plein gré et de préciser ceux qui sont les plus utiles pour ses analyses.
   Délai prévu : Sur une base permanente

2. ***Suivi aux communications de renseignements***
   Comprendre les mesures qui ont été prises par les principaux bénéficiaires des communications de renseignements de CANAFE peut être très révélateur de la mesure dans laquelle ces communications peuvent contribuer et contribuent effectivement aux enquêtes. CANAFE travaillera de près avec ses bénéficiaires pour les encourager et les aider à mettre en place des mécanismes de suivi et pour évaluer, avec eux, ce qui ressort de ce suivi.
   Délai prévu : Mise en place de mécanismes de suivi et rétroaction par les partenaires fédéraux, 2004; principaux services de police provinciaux et municipaux, 2005

3. ***Accès aux bases de données des organismes d'application des lois***
   CANAFE continuera de travailler avec ses partenaires fédéraux et les organismes d'application des lois pour recenser les bases de données existantes en matière d'application des lois et négocier l'accès à celles-ci. Il pourra ainsi améliorer ses sources de renseignements et, ce faisant, sa capacité d'analyse.

Délai prévu : Sur une base permanente, un certain nombre de nouvelles ententes devant être en place d'ici mars 2005

4. ***Échange accru de renseignements avec les homologues étrangers***
   Pour accroître l'échange de renseignements avec les unités du renseignement financier d'autres pays, plusieurs nouveaux accords seront négociés.
   Délai prévu : Sur une base permanente

Indicateurs de rendement

- Sensibilisation des organismes d'application des lois, des partenaires fédéraux et des organismes du renseignement de sécurité.
- Volume de renseignements fournis volontairement par les organismes nationaux d'application des lois et du renseignement de sécurité et utilité de ces renseignements pour les analyses de CANAFE.
- Mise en place de mécanismes de suivi, et rétroaction fournie à CANAFE.
- Protocoles d'entente conclus pour avoir accès aux bases de données tenues aux fins de l'application des lois.
- Protocoles d'entente conclus avec d'importantes unités du renseignement financier d'autres pays.
- Valeur de l'information à laquelle CANAFE peut accéder aux fins d'analyse.

2. Mettre en œuvre le programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque

Résultat prévu :
Un programme coopératif qui favorise la conformité de la part des entités déclarantes pour aboutir à l'accroissement du nombre et de la qualité des déclarations et à des pratiques convenables de tenue de documents et d'identification des clients

Ressources (en millions de dollars) : 2004-2005 – 9,0 2005-2006 – 9,0
2006-2007 – 9,0

Résumé

Un programme solide d'assurance de la conformité est essentiel à la réception de déclarations de qualité, l'élément fondamental des analyses de CANAFE. De plus, un tel programme exerce un effet dissuasif important, car il devient plus difficile pour les personnes désirant s'adonner au blanchiment d'argent ou financer des activités terroristes de passer inaperçues et d'agir dans l'anonymat. L'assurance de la conformité signifie aussi que les documents relatifs aux clients et aux opérations peuvent être mis à la disposition des organismes d'application des lois, aux fins de leurs enquêtes. CANAFE vise donc un niveau élevé de conformité de la part des entités déclarantes du Canada.

Pour respecter les obligations énoncées à la partie 1 de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes*, les personnes et les entités assujetties sont tenues de déclarer certaines opérations financières à CANAFE et de satisfaire à des exigences de tenue de documents, d'identification des clients et de mise en œuvre d'un programme interne de conformité.

En 2003-2004, CANAFE a beaucoup travaillé à l'élaboration d'un programme global d'assurance de la conformité fondé sur le risque. Pour assurer la conformité, il collabore étroitement avec les entités déclarantes, leurs associations et les organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. Son programme présente les volets suivants : promouvoir la sensibilisation aux exigences législatives et aider les entités déclarantes à s'acquitter de leurs obligations; surveiller la conformité au moyen de mécanismes convenables; déceler et réduire les erreurs de déclaration en établissant des mesures pour l'assurance de la qualité; évaluer le risque de la non-conformité en suivant de près le comportement de tous les secteurs en matière de déclaration, et favoriser un éventail d'approches de vérification au moyen de techniques et d'outils variés, allant de questionnaires d'autoévaluation à des examens sur les lieux. Un ensemble complet de politiques et de procédures ainsi qu'un cadre de gestion du risque ont été mis en place à l'appui du programme. Un calendrier de formation intensive des agents de conformité de CANAFE a également été établi pour soutenir la fonction de conformité.

Pour la présente période de rapport, l'accent sera placé sur la mise en œuvre. Celle-ci prendra la forme de campagnes de sensibilisation ciblées sur les secteurs à haut risque, de la poursuite des évaluations du risque pour les entités déclarantes et leurs secteurs d'activité, et de la conduite d'examens. Les relations entretenues avec les principaux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux seront officialisées en vue de consolider l'effort de conformité par l'échange de renseignements et l'élimination des chevauchements. Enfin, l'efficacité sera rehaussée par le renforcement du soutien technologique au programme d'assurance de la conformité.

Principales initiatives prévues, délais et indicateurs de rendement

1. ***Engagement à aider les entités déclarantes et à interpréter la politique***
   Pour prêter main-forte aux entités déclarantes, on mettra constamment à jour les lignes directrices de CANAFE et on élaborera divers outils, notamment un film vidéo pour accroître la sensibilisation et un dépliant pour aider les entités déclarantes à se préparer en vue des examens. Des activités de liaison ciblées seront menées afin de favoriser la compréhension des entités déclarantes à haut risque. Des bulletins d'interprétation seront produits pour que les entités déclarantes saisissent bien les questions complexes de politique.
   Délai prévu : Sur une base permanente; dépliant et film vidéo, en 2004

2. ***Surveillance de la qualité des déclarations et conduite d'évaluations du risque***
   Les déclarations feront l'objet d'une surveillance au niveau de la qualité afin de déceler et de réduire les erreurs.

Un solide processus d'évaluation du risque permettra de déceler les secteurs et les entités déclarantes à haut risque et d'adapter les interventions en matière de conformité. On aura recours à des questionnaires d'autoévaluation pour renforcer la capacité de CANAFE d'évaluer la conformité et de cibler les endroits où elle doit être améliorée.
Délai prévu : Sur une base permanente

3. ***Conduite d'examens***
L'approche adoptée en matière d'examens consistera en une sélection, à la fois axée sur le risque et sur l'échantillonnage aléatoire, des entités déclarantes devant faire l'objet d'un examen. Au moyen de diverses techniques, CANAFE mènera des examens dans tous les secteurs d'entités déclarantes. Il aura recours aux questionnaires d'autoévaluation, aux vérifications internes, aux examens sur les lieux et aux examens en partenariat avec les principaux organismes de réglementation fédéraux et provinciaux. Toutefois, des modifications législatives (prévues au départ dans le projet de loi C-17) s'imposeront pour que CANAFE puisse établir ce genre de relation avec les organismes de réglementation.
Délai prévu : Sur une base permanente

4. ***Mise en œuvre d'un soutien technologique accru***
Des exigences de base en matière de fonctionnalité et de données seront définies pour appuyer le programme de conformité et un guide de mise en œuvre sera élaboré pour établir les secteurs prioritaires et permettre l'amélioration des capacités de gestion du risque et des économies sur le plan administratif.
Délai prévu : Plan de mise en œuvre et présentation initiale des composantes de base des applications prioritaires, d'ici mars 2005; mise en œuvre intégrale, d'ici mars 2006

Indicateurs de rendement

- Étendue de la non-conformité.
- Mesure dans laquelle des examens ont été menés dans tous les secteurs d'entités déclarantes.
- Mesure dans laquelle les déclarations d'opérations satisfont aux normes en matière de qualité.
- Mesure dans laquelle les lacunes en matière de qualité des déclarations d'opérations peuvent être relevées par les agents de conformité.
- Amélioration des capacités informatisées de sélection et de gestion du risque, compte tenu des objectifs du programme de conformité.
- Mesure dans laquelle les outils de technologie de l'information contribuent à réduire le temps administratif requis pour gérer et exécuter le programme de conformité.

3. Communiquer des renseignements stratégiques sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes aux partenaires, aux autres parties intéressées et au grand public

Résultat prévu :
Renseignements, conseils et analyses stratégiques qui permettent de mieux connaître et comprendre les phénomènes du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes et qui président à l'élaboration de contre-stratégies canadiennes et multilatérales efficaces

Ressources (en millions de dollars) : 2004-2005 – 3,0 2005-2006 – 3,0
2006-2007 – 3,0

Résumé

CANAFE fournit des produits de renseignements financiers spécifiques aux organismes d'application des lois, au Service canadien du renseignement de sécurité et à d'autres entités autorisées en vertu de la loi. Toutefois, il est également bien placé pour fournir des renseignements financiers, des conseils et des analyses stratégiques aux communautés de l'application des lois et du renseignement du pays et de l'étranger, ainsi qu'aux décideurs du gouvernement, aux entités déclarantes, aux partenaires de l'assurance de la conformité et au grand public.

CANAFE possède une base de données bien alimentée dans laquelle sont versés des renseignements sur des opérations financières et autres. Quand elle est explorée et analysée, cette base de données peut donner un aperçu unique des habitudes et des tendances possibles en matière de blanchiment d'argent et de financement d'activités terroristes. CANAFE est le seul organisme au Canada à posséder une information de cette nature et de cette ampleur. Celle-ci, alliée à l'apport et aux compétences des principaux partenaires de CANAFE, des parties intéressées et des autres sources externes de renseignements, fait que CANAFE occupe une place de choix pour prévoir les nouveaux moyens technologiques et financiers pouvant servir au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes.

Grâce à ces connaissances, il est en mesure de collaborer avec ses partenaires à l'élaboration et à la mise à exécution de stratégies pouvant contrecarrer le recours à de telles méthodes.

En fin de compte, c'est avec des communications de renseignements tactiques et des échanges de connaissances et d'indices, rendus possibles grâce à son mandat et à son point de vue unique, que CANAFE sera perçu, au pays et à l'étranger, comme un organisme qui contribue largement à la lutte menée sur le plan international contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes.

Principales initiatives prévues, délais et indicateurs de rendement

1. ***Analyse stratégique améliorée***
   Des ressources seront allouées à la recherche et à l'analyse stratégique de sources de données et de renseignements externes et internes afin de repérer et de prévoir les nouveaux moyens technologiques et financiers pouvant servir au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes, et de réagir en conséquence. CANAFE consacrera une fraction importante de ses ressources à la conception et à la mise en place de systèmes de technologie de l'information et de méthodes permettant d'explorer ses données en vue d'éclairer la recherche et l'analyse.
   Délai prévu : Sur une base permanente

2. ***Production de rapports d'analyse stratégique***
   Les rapports d'analyse stratégique, qui s'appuieront sur la recherche et l'analyse faites par CANAFE et sur les consultations menées auprès de ses partenaires et des autres parties intéressées, apporteront un point de vue unique et éclairé sur la nature des phénomènes du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes au Canada, y compris sur les typologies et les tendances ayant cours.
   Délai prévu : À partir de 2004 et sur une base permanente

3. ***Apport d'une aide technique sur l'échiquier international***
   La première étape consistera à définir les priorités en matière d'aide, selon les capacités de CANAFE et les résultats d'une évaluation stratégique des secteurs où sa contribution peut être avantageuse. Soutenir les initiatives du Groupe Egmont en matière de rayonnement et de formation et tenir un atelier sur la technologie de l'information à l'intention de ses homologues étrangers sont deux façons dont CANAFE apportera une aide technique efficace sur le plan international.
   Délai prévu : Sur une base permanente

4. ***Communications externes***
   Un plan de communications sera mis en œuvre pour favoriser la diffusion de l'information stratégique destinée à des publics cibles.
   Délai prévu : Sur une base permanente

Indicateurs de rendement

- Information et conseils fournis au gouvernement, aux partenaires et aux autres parties intéressées du Canada et de l'étranger.
- Meilleure compréhension des tendances, des typologies et des nouveaux enjeux par CANAFE et les autres parties.
- Réaction du gouvernement et des autres parties à l'égard des renseignements stratégiques fournis par CANAFE.
- Participation et contribution de CANAFE aux réunions de politique et autres tenues sur les plans national et international.
- Incidence de l'aide fournie par CANAFE à d'autres pays.
- Niveau de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard du blanchiment d'argent et du financement des activités terroristes.

Autres initiatives importantes

Un certain nombre d'initiatives permanentes en matière de gestion, dont l'objectif est de renforcer l'efficacité de l'organisation, facilitent la concrétisation de toutes les priorités de CANAFE, conformément aux principes de la fonction de contrôleur moderne et au cadre de responsabilisation de gestion du Conseil du Trésor. Elles consistent notamment en ce qui suit :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre intégré de planification, de budgétisation et de gestion du rendement qui met l'accent sur le rendement et l'oriente, renforce les mécanismes de responsabilisation en matière financière et appuie la transparence et la communication efficace des résultats. La mise en œuvre est prévue en 2004-2005.

- L'élaboration et l'application d'une approche globale et rigoureuse à l'appui d'une fonction de contrôleur efficace, y compris l'élaboration et l'instauration de politiques et de procédures permanentes, la formation connexe des employés et l'amélioration des rapports et de la transparence. Ces travaux se poursuivront en 2004-2005.

- L'établissement d'un plan de continuité des opérations qui sous-tendra la capacité de CANAFE à soutenir ou à rétablir ses activités après une interruption. L'achèvement est prévu en 2004, et la mise en œuvre suivra.

Par ailleurs, l'engagement de CANAFE à être un employeur exemplaire et à maintenir un climat de travail efficace, sain et propice au rendement passe par des investissements dans l'apprentissage, la planification des ressources humaines et le soutien à leur endroit, ainsi que par des initiatives pour le mieux-être dans l'organisation. Un code de conduite propre à CANAFE et une formation correspondante visant à sensibiliser le personnel aux valeurs et à l'éthique seront toujours à la base des opérations du Centre.

L'engagement de CANAFE à assurer la protection des renseignements personnels constitue un élément clé du fondement organisationnel du Centre. Un programme de sécurité solide et efficace et tout un ensemble de politiques et de procédures qui visent à protéger les renseignements personnels et à prévenir les communications non autorisées sont en place et sont rigoureusement suivis.

Un cadre intégré de gestion de l'information et un plan global en ce sens sont en voie d'élaboration en vue d'harmoniser toutes les exigences législatives, opérationnelles et administratives qui se greffent à la gestion des fonds de renseignements de CANAFE. Le cadre est prévu pour le début de 2005 et la mise en œuvre globale de l'ensemble intégré des processus et des procédures de gestion de l'information est prévue d'ici 2006.

Structure organisationnelle

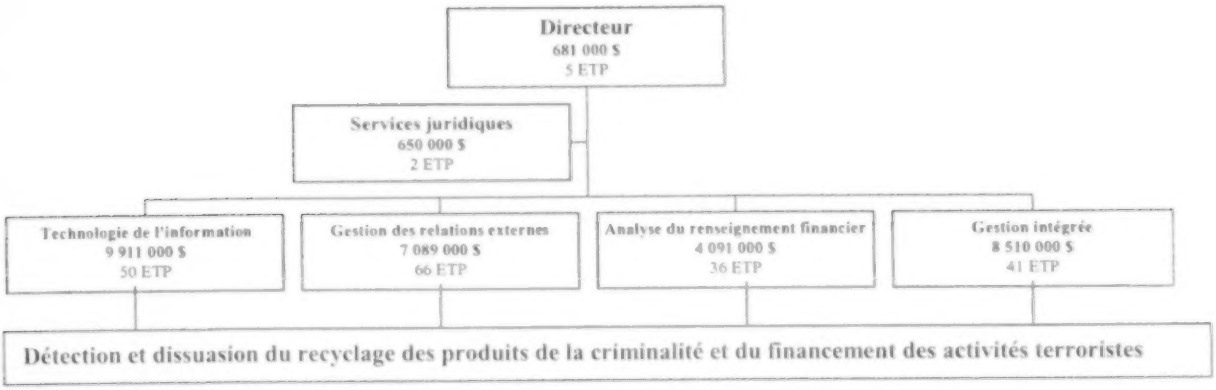

Le **directeur**, nommé par le gouverneur en conseil, est investi de tous les pouvoirs d'un administrateur général d'un ministère et d'un employeur distinct. Il est tenu de rendre compte au ministre des Finances de temps à autre de l'exercice de ses pouvoirs et du rendement des attributions prescrites par la loi constituante de CANAFE.

Les fonctions d'analyses tactique et stratégique de CANAFE relativement au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes relèvent du **Secteur de l'analyse du renseignement financier**. Un secrétariat de soutien opérationnel apporte un appui aux fonctions analytiques et au comité de divulgations que dirige le directeur.

Le **Secteur de la gestion des relations externes** se charge des relations avec les partenaires et autres parties intéressées. Il assure également les fonctions de conformité et de communication. Le groupe des relations avec les entités déclarantes, y compris les bureaux régionaux, voit à la mise en œuvre du programme d'assurance de la conformité et au rayonnement régional à l'endroit du secteur de l'application des lois. Le groupe des relations gouvernementales est responsable des relations avec les partenaires canadiens et étrangers. Le groupe des communications et des services à la haute direction veille aux communications externes et à la sensibilisation du public.

Le **Secteur de la gestion intégrée** regroupe les finances et l'administration, les ressources humaines, la planification et la coordination, et les opérations de sécurité. Il joue un rôle important en matière d'efficacité organisationnelle et assume un rôle clé dans deux domaines cruciaux visant l'intégrité des opérations de CANAFE : la protection des renseignements personnels et la sécurité.

Le **Secteur de la technologie de l'information** est responsable d'élaborer et d'appliquer des méthodes de technologie et de gestion de l'information qui appuient les objectifs de CANAFE et en facilitent l'atteinte. Il s'occupe également de concevoir, de mettre en œuvre, de tenir et d'alimenter les systèmes de gestion des bases de données et d'apporter des solutions en matière de systèmes qui répondent aux besoins des utilisateurs finaux internes et externes.

Les **Services juridiques** sont assurés par l'avocat général et trois conseillers juridiques principaux, qui sont des employés du ministère de la Justice. Deux équivalents temps plein sont fournis par CANAFE aux fins de l'administration du bureau.

Dépenses prévues de CANAFE

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Détection et dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes	31,7	**31,9**	31,9	10,4
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	31,7	**31,9**	31,9	10,4
Moins : Recettes disponibles				
Total du Budget principal des dépenses	31,7	**31,9**	31,9	10,4
Rajustements (dépenses prévues ne figurant pas dans le Budget principal des dépenses) :				
Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent*				15,0
Bureaux régionaux et fonctions de conformité et de liaison*				6,3
Report du budget de fonctionnement	1,7			
Contribution vers l'objectif de réaffectation de 1 milliard de dollars	(0,1)	**(1,0)**	(1,0)	(1,0)
Total des rajustements	1,6	**(1,0)**	(1,0)	20,3
Dépenses nettes prévues	33,3	**30,9**	30,9	30,7
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Coût net du programme	34,4	**32,0**	32,0	31,8
Équivalents temps plein	189	200	200	200

* Le rétablissement des ressources destinées aux articles de financement liés à l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent de CANAFE dépend de l'approbation de l'évaluation finale.

Au-delà de la présente période de planification, les dépenses prévues pour les activités courantes de programme ne changeront pas et resteront au montant de 31 millions de dollars par an.

Annexes

Tableau 1 : Sommaire des dépenses d'immobilisations, par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2003-2004	**Dépenses prévues 2004-2005**	Dépenses prévues 2005-2006	Dépenses prévues 2006-2007
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
Détection et dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes	1,3	1,3	1,3	1,3
Total	1,3	1,3	1,3	1,3

Tableau 2 : Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	**TOTAL**
Dépenses nettes prévues (dépenses totales du Budget principal des dépenses plus rajustements conformément au tableau des dépenses prévues)	30,9
Plus : Services reçus à titre gracieux	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	-
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (à l'exclusion des fonds renouvelables)	1,1
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	-
Traitements et dépenses connexes liées aux services juridiques fournis par Justice Canada	-
Coût net du programme pour 2004-2005	32,0